

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le 19/09/2019

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau  
Délégation Territoriale de  
Sarreguemines

Mairie de l'ANZELING

4, Place du Général DE GAULLE

Affaire suivie par Romain DECCO  
romain.decco@moselle.gouv.fr  
03 87 28 30 84  
Les jeudis au 06 33 63 32 61

57320 ANZELING

**Objet :** Dossier de déclaration concernant la construction d'un groupe scolaire à ANZELING

**Réf :** 57-2019-00499

**P.J :** 1 dossier  
Récépissé de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **la construction d'un groupe scolaire à ANZELING**

Ce dossier a été déposé par : Syndicat Intercommunal Scolaire et Périscolaire de l'Anzeling

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du « **récepissé de déclaration n°57-2019-00499** » en date du 19/09/2019, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU PAR INTÉRIM

  
EVA FUMAGALLI